



MAIRIE ROCHE

[Loire - 42600]

**PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL
16/10/2023 - 20 heures**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 octobre 2023

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mme Annick MAISSE, Mr Jean-Yves BESSEY, Mr Frédéric GRANDPIERRE, Mr Jean-Baptiste WILLAUME, Mr Jérôme VRAY, Mme Cindy TISSIER conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : Mme Annick MAISSE

Avant le début de la séance Madame le Maire demande si une délibération peut être rajoutée, le conseil vote pour à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- Le compte rendu du conseil municipal du 19/09/2023 est approuvé à l'unanimité.
- **Délibération 2023 45 D Vente de coupe de bois**
L'entreprise SASU Grandpierre souhaite acheter du bois de hêtre sur pied sur différentes parcelles communales.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPOUVE** la vente de bois sur pied à l'entreprise SASU GRANDPIERRE
- **APPROUVE** le prix de vente de 25€ HT le m3 au réel de grumes d'Hêtres
- **APPROUVE** une coupe d'amélioration de hêtre sur les parcelles BE26 AC57 AC56 AL 177 AL 178 AL 179
- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat de vente

- **Délibération 2023 46 D Expérimentation du compte financier unique**
Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :
-Approuve la mise en place de l'expérimentation du compte financier unique pour l'exercice 2023
-Autorise Madame le Maire à signer la convention relative à l'expérimentation du compte financier unique annexée à la présente délibération et tout document s'y afférent.

- **Délibération 2023 47 D Bail pour stockage de la pouzzolane**

Madame le Maire indique que Monsieur Michel MASSACRIER peut mettre à disposition un endroit de stockage sur dalle pour la pouzzolane à la Fougère contre 300€ par an.

Le conseil à l'unanimité :

- **Accepte les conditions**



MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

16/10/2023 - 20 heures

- Autorise Madame le Maire à établir et signer le bail

- **Travaux**
 - L'entreprise 4DM revient dans le clocher le 18/10 pour vérifier si les pigeons peuvent encore rentrés
 - Les escaliers du bourg (Abiati) vont être rénovés, les devis sont en cours avec les réparations du mur autour de l'Eglise et les tuiles sur le mur du cimetière.
 - Les barrières de la digue du plan d'eau ont été posées
 - L'entreprise entretien du haut Forez vas s'occuper de réengazonner les alentour du plan d'eau
 - Le projet préau avance (Rendez-vous avec Monsieur Grataloup de LFA puis avec l'architecte conseil du département faits), les demandes de devis sont en cours.
 - Les PEI (point d'eau incendie) doivent être repeints, un devis va être demandé
 - Le Club des aînés va s'occuper de couper les frênes autour du monument aux morts
 - Madame Annick Maisse indique au conseil que le rendez-vous pour la signature de convention entre le SIEL EIFFAGE et la commune a eu lieu. Des éclairages LED ont été mis sur la départemental, les éclairages de l'Eglise ne sont pas compris dans la convention et un devis pour le changement des lanternes dans le bourg en LED est en cours. Il a été dit que dans les endroits sans possibilité de raccordement électrique des projecteurs solaires peuvent être envisagés. Il a été évoqué que les décorations de Noël lumineuses ne sont pas prévues pour cette année.
 - Des travaux sont à prévoir dans différents appartements en location

- **Locations**
 - Il est indiqué que la paroisse va mettre fin au bail concernant une salle de l'ancien presbytère.
 - Le locataire du 250 B rue Antoine Lugnier a donné sa dédite.

- **Réunion chemins pastoraux**

Madame le Maire indique que suite à la visite de Madame Elodie PERRET (technicienne du parc Livradois Forez) le projet de rencontre des utilisateurs des chemins avance. Une réunion aura lieu le 20 novembre à 19h30 à la salle des fêtes avec les utilisateurs.

- **Ecole**

Suite à l'accident survenu au niveau de l'abribus Madame le Maire informe le conseil qu'un rendez vous a eu lieu avec le référent voirie du département, le transporteur et la région. L'arrêt de bus a été légèrement modifié avant le monument aux morts pour le retour. Certains membres ne trouvant pas cela judicieux un mail va être fait à la région pour savoir si le chauffeur peut faire demi-tour et laissé les enfants à l'abri bus.

Une étude va être lancée pour réaliser des travaux de sécurisation.

Le conseil est également informé que suite aux événements les accompagnateurs des enfants de moins de trois ans ont été laissé jusqu'aux vacances scolaires.



MAIRIE ROCHE

(Loire - 42600)

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL

16/10/2023 - 20 heures

- **Questions diverses**

Le conseil municipal parle des problèmes de voisinage et d'intervention privé sur un chemin communal.

Il est acté que les problèmes privés (qui donc ne concerne pas la mairie) devront être réglé en privé.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 22h00. La prochaine réunion est fixée pour le 16 novembre 2023.

Approuvé le 16/11/2023, à Roche

Le Maire, Christelle MASSON

Le secrétaire de Séance, Annick MAISSE



